

CM2H

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 €uros
Siège social : Le Chêne Daguët - 35760 SAINT-GREGOIRE
RCS RENNES 509 256 731

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A CARACTERE MIXTE
DU 30 JUIN 2025**

...

II – Décisions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale connaissance prise de la fin du mandat du commissaire aux comptes, nommé à cette fonction aux termes des délibérations de l'associée unique du 21 novembre 2022, pour une durée de 3 exercices (mission ALPE) à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2022, décide de ne pas procéder à son renouvellement et de nommer en remplacement, la société AUDIT CONSULTANTS (RCS RENNES 397 843 688), pour une nouvelle période de 3 exercices à compter de l'exercice clos le 21 décembre 2024 qui arrivera à expiration à l'issue des délibérations de l'associée unique appelées à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2027.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que la société AUDITEXPERT a fait l'objet d'une fusion absorption par la société TOADENN AUDIT en date du 31 août 2024.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

* * *

